

Régli par
virt le 02/09/25



PRIMEVER LIMOUSIN SAS
200 RUE FRANCIS LEMOR

19270 DONZENAC
RCS : Brive 677020166
Capital : 457240 €
No TVA : FR14677020166
Code APE : 49.41A
Tel : 05.55.25.08.36

ADRESSE DE FACTURATION

LAFRAGETTE DAMIEN
4 RUE EMILE ET MAURICE MONTHEIL

46100 FIGEAC
FRANCE
No TVA : FR82881637938

ADRESSE D'ENVOI

LAFRAGETTE DAMIEN
4 RUE EMILE ET MAURICE MONTHEIL

46100 FIGEAC
FRANCE

FACTURE

N° Facture : LAS2025080176 Code Comptable : 027753
Date Facture : 20/08/2025 Date paiement : 19/09/2025 Mode de règlement : VIREMENT
Page : 1/1

N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax		
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant
1 19A-25-08-001896	11/08/2025 12/08/2025	LAFRAGETTE DAMIEN-46-FIGEAC BOY ETS-46-BIARS SUR CERE PRIMEVER IDF (GST)-94-MIN RUNGIS	PRIMEURS PAL 100/120	U 1,00 PAL 90,00 €	20,00 %	90,00 €
1 Pal						
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 %	3,30 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 11/08/2025			F			93,30 €
Surtaxe GO varia PRIMEVER (grilleB1.0000€) CM M-1			% 9,00	90,00 €	20,00 %	8,10 €
Surcharge GNR			0,00	0,00 €	0,00 %	0,00 €
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture : 25.68KG CO2						0,00 €

Règlements ou documents à renvoyer à :
PRIMEVER LIMOUSIN CHEZ SATAR
M.I.N
BP 126
47004 AGEN
Tel : Fax :
Banque : BNP BIC/SWIFT : BNPAFRPPXXX
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0107 0636 377

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
101,40 €	20,00 %	20,28 €	121,68 €
Total HT : 101.40 €		Total TVA : 20.28 €	Total TTC : 121.68 €

Les factures du Prestataire sont payables à 30j date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>

Régler par
virement le 11/08/25



PRIMEVER LIMOUSIN SAS
200 RUE FRANCIS LEMOR

19270 DONZENAC
RCS : Brive 677020166
Capital : 457240 €
No TVA : FR14677020166
Code APE : 49.41A
Tel : 05.55.25.08.36

ADRESSE DE FACTURATION

LAFRAGETTE DAMIEN
4 RUE EMILE ET MAURICE MONTHEIL

46100 FIGEAC
FRANCE
No TVA : FR82881637938

ADRESSE D'ENVOI

LAFRAGETTE DAMIEN
4 RUE EMILE ET MAURICE MONTHEIL

46100 FIGEAC
FRANCE

FACTURE

N° Facture	LAS2025070473	Code Comptable	027753	Mode de règlement :	VIREMENT
Date Facture	31/07/2025	Date paiement	31/08/2025		
Page	1/2				
N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax	
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA Montant
1 19A-25-07-003683	16/07/2025 17/07/2025	LAFRAGETTE DAMIEN-46-FIGEAC BOY ETS-46-BIARS SUR CERE FRUITS ROUGES & CO-02-LAON Déposé chez : PRIMEVER IDF RUNGIS* (GST)	MYRTILLES PAL 100/120	U 1,00 PAL 90,00 €	20,00 % 90,00 €
1 Pal			F	3,3 €	20,00 % 3,30 €
Frais administratif 3.30€					
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 16/07/2025			F		93,30 €
2 19A-25-07-004656	18/07/2025 19/07/2025	LAFRAGETTE DAMIEN-46-FIGEAC BOY ETS-46-BIARS SUR CERE FRUITS ROUGES & CO-02-LAON Déposé chez : PRIMEVER IDF RUNGIS* (GST)	PRIMEURS PAL 100/120	U 1,00 PAL 90,00 €	20,00 % 90,00 €
1 Pal			F	3,3 €	20,00 % 3,30 €
Frais administratif 3.30€					
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 18/07/2025			F		93,30 €
3 19A-25-07-005165	21/07/2025 22/07/2025	LAFRAGETTE DAMIEN-46-FIGEAC BOY ETS-46-BIARS SUR CERE FRUITS ROUGES & CO-02-LAON Déposé chez : PRIMEVER IDF RUNGIS* (GST)	PRIMEURS PAL 100/120	U 2,00 PAL 90,00 €	20,00 % 180,00 €
2 Pal			F	3,3 €	20,00 % 3,30 €
Frais administratif 3.30€					
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 21/07/2025			F		183,30 €
4 19A-25-07-005495	22/07/2025 23/07/2025	LAFRAGETTE DAMIEN-46-FIGEAC BOY ETS-46-BIARS SUR CERE PRIMEVER IDF (GST)-94-MIN RUNGIS	PRIMEURS PAL 80/120	U 1,00 PAL 90,00 €	20,00 % 90,00 €
Ref March : FRUIT ROUGE AND CO 1 Pal					
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 % 3,30 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 22/07/2025			F		93,30 €
5 19A-25-07-005798	23/07/2025 24/07/2025	LAFRAGETTE DAMIEN-46-FIGEAC BOY ETS-46-BIARS SUR CERE PRIMEVER IDF (GST)-94-MIN RUNGIS	PRIMEURS PAL 80/120	U 1,00 PAL 90,00 €	20,00 % 90,00 €
Ref March : FRUITS ROUGES 02 1 Pal					
Frais administratif 3.30€			F	3,3 €	20,00 % 3,30 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 23/07/2025			F		93,30 €



N° Facture : **LAS2025070473**
Date Facture : 31/07/2025 Date paiement : 31/08/2025
Page : 2/2

N° Ordre	Date Chgt	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax		
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal		Prix Tax	TVA	Montant
6 19A-25-07-006704	28/07/2025 29/07/2025	LAFRAGETTE DAMIEN-46-FIGEAC BOY ETS-46-BIARS SUR CERE PRIMEVER IDF (GST)-94-MIN RUNGIS	PRIMEURS PAL 80/120	U PAL	2,00 90,00 €	20,00 %	180,00 €
2 Pal							
Frais administratif 3.30€			F		3,3 €	20,00 %	3,30 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 28/07/2025			F				183,30 €
7 19A-25-07-006988	29/07/2025 30/07/2025	LAFRAGETTE DAMIEN-46-FIGEAC BOY ETS-46-BIARS SUR CERE PRIMEVER IDF (GST)-94-MIN RUNGIS	PRIMEURS PAL 80/120	U PAL	1,00 90,00 €	20,00 %	90,00 €
1 Pal							
Frais administratif 3.30€			F		3,3 €	20,00 %	3,30 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 29/07/2025			F				93,30 €
8 19A-25-07-007255	30/07/2025 31/07/2025	LAFRAGETTE DAMIEN-46-FIGEAC BOY ETS-46-BIARS SUR CERE PRIMEVER IDF (GST)-94-MIN RUNGIS	PRIMEURS PAL 80/120	U PAL	2,00 90,00 €	20,00 %	180,00 €
2 Pal							
Frais administratif 3.30€			F		3,3 €	20,00 %	3,30 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 30/07/2025			F				183,30 €
Surcharge GO varia PRIMEVER (grilleB1.0000€) CM M-1			%	8,00	990,00 €	20,00 %	79,20 €
Surcharge GNR				0,00	0,00 €	0,00 %	0,00 €
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture : 312KG CO2							0,00 €

Règlements ou documents à renvoyer à :
PRIMEVER LIMOUSIN CHEZ SATAR
M.I.N
BP 126
47004 AGEN
Tel : Fax :
Banque : BNP BIC/SWIFT : BNPAFRPPXXX
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0107 0636 377

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
1 095,60 €	20,00 %	219,12 €	1 314,72 €
Total HT : 1 095.60 €		Total TVA : 219.12 €	Total TTC : 1 314.72 €

Les factures du Prestataire sont payables a 30j date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>

SATAR SAS
M.I.N. D'AGEN-BOÉ

47000 AGEN
RCS : Agen 026 320 093
Capital : 120000 €
No TVA : FR60026320093
Code APE : 52.29B
Tel : 05.53.76.09.06



Régle par
virt le 11/08/25

ADRESSE DE FACTURATION

LAFRAGETTE DAMIEN
4 RUE EMILE ET MAURICE MONTHEIL
46100 FIGEAC
FRANCE
No TVA : FR82881637938

ADRESSE D'ENVOI

LAFRAGETTE DAMIEN
4 RUE EMILE ET MAURICE MONTHEIL
46100 FIGEAC
FRANCE

FACTURE

N° Facture : SAT2025070464 Code Comptable : 027753
Date Facture : 10/07/2025 Date paiement : 09/08/2025 Mode de règlement : VIREMENT
Page : 1/1

N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax		
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant
1 82A-25-07-004089	07/07/2025	LAFRAGETTE DAMIEN-46-FIGEAC	PRIMEURS	U 1,00	20,00 %	70,00 €
	08/07/2025	PRIMEVER TOULOUSE*-31-MIN TOULOUSE	PAL 100/120	PAL 70,00 €		
		P'TITS FRUITS (LES)-84-MIN CAVAILLON				
1 Pal			F	2,9 €	20,00 %	2,90 €
Frais Admin 2.90€ /Desti			F			72,90 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 07/07/2025						
Surtaxe GO variable PRIMEVER 1.000€/l (grille2022)			% 8,00	70,00 €	20,00 %	5,60 €
Surcharge GNR			0,00	0,00 €	0,00 %	0,00 €
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture :						0,00 €
23.88KG CO2						

Règlements ou documents à renvoyer à :

SATAR AGEN SIEGE
MARCHE D'INTERET NATIONAL
BP 126
47004 MIN AGEN
Tel : Fax :
Banque : CA BIC/SWIFT : AGRIFRPP833
IBAN : FR761330 6003 2917 9135 4201 102

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
78,50 €	20,00 %	15,70 €	94,20 €
Total HT : 78,50 €		Total TVA : 15,70 €	Total TTC : 94,20 €

Les factures du Prestataire sont payables à 30j date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>

Reglé par
vire le 25/08



SATAR SAS
M.I.N. D'AGEN-BOÉ

47000 AGEN
RCS : Agen 026 320 093
Capital : 120000 €
No TVA : FR60026320093
Code APE : 52.29B
Tel : 05.53.76.09.06

ADRESSE DE FACTURATION
LAFRAGETTE DAMIEN 4 RUE EMILE ET MAURICE MONTHEIL 46100 FIGEAC FRANCE No TVA : FR82881637938

ADRESSE D'ENVOI
LAFRAGETTE DAMIEN 4 RUE EMILE ET MAURICE MONTHEIL 46100 FIGEAC FRANCE

FACTURE

N° Facture	SAT2025080963	Code Comptable	027753	Mode de règlement :	VIREMENT
Date Facture	10/08/2025	Date paiement	09/09/2025		
Page	1/1				

N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax		
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax	TVA	Montant
1 82A-25-08-001605	04/08/2025	LAFRAGETTE DAMIEN-46-FIGEAC	FRUITS ROUGES	U 1,00	20,00 %	70,00 €
	05/08/2025	PRIMEVER TOULOUSE*-31-MIN TOULOUSE	PAL 80/120	PAL 70,00 €		
		P'TITS FRUITS (LES)-84-MIN CAVAILLON				
1 Pal / 200 Col			F	2,9 €	20,00 %	2,90 €
Frais Admin 2,90€ /Desti			F			72,90 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 04/08/2025						
Surtaxe GO variable PRIMEVER 1.000€/l (grille2022)			% 9,00	70,00 €	20,00 %	6,30 €
Surcharge GNR			0,00	0,00 €	0,00 %	0,00 €
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture :						0,00 €
23.88KG CO2						

--

Règlements ou documents à renvoyer à :
SATAR AGEN SIEGE
MARCHE D'INTERET NATIONAL
BP 126
47004 MIN AGEN
Tel : Fax :
Banque : CA BIC/SWIFT : AGRIFRPP833
IBAN : FR761330 6003 2917 9135 4201 102

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
79,20 €	20,00 %	15,84 €	95,04 €
Total HT : 79.20 €		Total TVA : 15.84 €	Total TTC : 95.04 €

Les factures du Prestataire sont payables a 30j date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>

Reglé par
virt le 20/10/25

PRIMEVER LIMOUSIN SAS
200 RUE FRANCIS LEMOR

19270 DONZENAC
RCS : Brive 677020166
Capital : 457240 €
No TVA : FR14677020166
Code APE : 49.41A
Tel : 05.55.25.08.36

ADRESSE DE FACTURATION

LAFRAGETTE DAMIEN
4 RUE EMILE ET MAURICE MONTHEIL

46100 FIGEAC
FRANCE
No TVA : FR82881637938

ADRESSE D'ENVOI

LAFRAGETTE DAMIEN
4 RUE EMILE ET MAURICE MONTHEIL

46100 FIGEAC
FRANCE

FACTURE

N° Facture	LAS2025080057	Code Comptable	027753	Mode de règlement :	VIREMENT
Date Facture	10/08/2025	Date paiement	09/09/2025		
Page	1/1				

N° Ordre	Expéditeur / Point d'enlèvement	Produit	Typ. Prix	Qt. Tax	TVA	Montant
Ref Client	Date Liv	Destinataire	Typ Pal	Prix Tax		
1 19A-25-08-000459	04/08/2025 05/08/2025	LAFRAGETTE DAMIEN-46-FIGEAC BOY ETS-46-BIARS SUR CERE PRIMEVER IDF (GST)-94-MIN RUNGIS	PRIMEURS PAL 80/120	U 1,00 PAL 90,00 €	20,00 %	90,00 €
1 Pal			F	3,3 €	20,00 %	3,30 €
Frais administratif 3.30€			F			93,30 €
CUMUL POUR LES CHARGEMENTS DU 04/08/2025			% 9,00	90,00 €	20,00 %	8,10 €
Surtaxe GO varia PRIMEVER (grilleB1.0000€) CM M-1			0,00	0,00 €	0,00 %	0,00 €
Surcharge GNR						0,00 €
Conformément au décret 2011-1336, Émission CO2 des prestations sur cette facture : 25.68KG CO2						

Règlements ou documents à renvoyer à :
PRIMEVER LIMOUSIN CHEZ SATAR
M.I.N
BP 126
47004 AGEN
Tel : Fax :
Banque : BNP BIC/SWIFT : BNPAFRPPXXX
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0107 0636 377

Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
101,40 €	20,00 %	20,28 €	121,68 €
Total HT : 101,40 €		Total TVA : 20,28 €	Total TTC : 121,68 €

Les factures du Prestataire sont payables a 30j date de facture, sans escompte. Toute déduction ou compensation opérée par le Client à l'encontre du Prestataire est exclue. Les sommes dues entraîneront automatiquement, perception de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de financement la plus récente, majoré de 10 points ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €, ou d'un montant supérieur sur justification. Nous n'acceptons pas le paiement par chèque. conditions générales de Vente du réseau PRIMEVER disponibles en libre téléchargement SUR le Site INTERNET : <https://www.reseau-primever.com/conditions-generales/>